



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

MALI

RAPPORT SUR LA MOBILITE

SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS

ANALYSE D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES RÉALISÉES
ENTRE JANVIER ET MARS 2021 AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX



MAI 2021



PROJET FINANCE PAR L'UE

 **OIM**
ONU MIGRATION

AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport trimestriel".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation du Mali
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali
Tel. : +223 20 22 76 97
E-mail : dtmmali@iom.int
Site Internet : <https://www.displacement.iom.int/Mali>

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :



Ce projet est financé
par l'Union
Européenne

© Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Janvier 2021

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	
INTRODUCTION	4
FLUX MIGRATOIRES	7
Tendances des flux enregistrés	8
Part des FMP dans les flux enregistrés.....	9
CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	12
ÉDUCATION ET EMPLOI	13
MOTIF DU VOYAGE	13
PROVENANCE ET DESTINATION	13
INFORMATIONS SUR LE COVID 19	13
CONCLUSION	13

RÉSUMÉ



1 863 migrants ont été interrogés durant le premier trimestre de l'année 2021 particulièrement pendant les mois de janvier à mars, au niveau des 7 points de suivi des flux (FMPs) au Mali.



Les hommes ont représenté la proportion la plus importante (86%).



Les femmes ont représenté 14% de la population totale enquêtées



Les migrants enquêtés sont principalement originaires du Mali (43%), de la Guinée-Conakry (15%) et du Burkina (12%).



La majorité (81%) sont des célibataires.



1% des enquêtés sont des mineurs de 16 et 17 ans.



97% des personnes enquêtées sont informées de l'existence de COVID-19.



34% des individus interrogés n'ont reçu aucune éducation formelle.



22% des personnes enquêtées sont des travailleurs indépendants.



La grande majorité des migrants (82%) se déplaçait pour des raisons économiques.



14% des individus interrogés voyageaient pour des raisons familiales.



La majorité des migrants (74%) ont reçu des informations sur le COVID-19 à travers les médias (radio, journaux, télévision, réseaux sociaux).



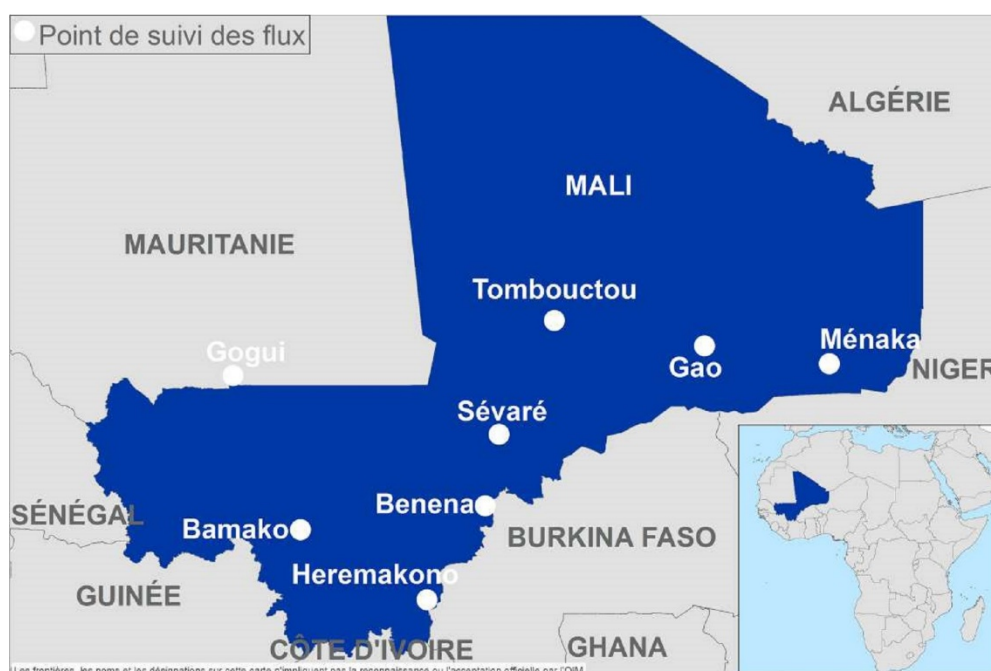
43% des réponses témoignent qu'aucune mesure n'est prise dans les véhicules des répondants pour limiter la propagation de COVID-19.

INTRODUCTION

CONTEXTE

Le Mali est historiquement et culturellement un pays à tradition migratoire. Avec sa position géographique stratégique par rapport aux principales routes migratoires de la région, le Mali est un point de passage fréquenté par les migrants de l'Afrique de l'Ouest et Centrale pour des mouvements interne et ou vers le Maghreb. En plus d'une situation économique préoccupante et motivant la majorité des personnes à la recherche de moyens de subsistance meilleure en interne ou en externe, à cela s'ajoute la situation sécuritaire qui ne cesse de se dégrader depuis 2012. Cette situation sécuritaire expose la plupart du temps les migrants aux risques de kidnapping, de travail forcé et de victime de trafic humain dans certaines zones sans contrôle.

En réponse à la croissance des flux migratoires, le gouvernement du Mali a adopté, en septembre 2014, la Politique Nationale de la Migration (PONAM) qui vise à améliorer la gestion migratoire dans le cadre des normes internationales et la mise en relation entre la migration et le développement. Pourtant, seules peu d'informations sont disponibles sur les tendances migratoires dans le pays. Pour apporter une réponse à l'absence de données sur les flux migratoires, des points de suivi des flux de population (FMP) ont été progressivement mis en place par l'OIM Mali à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM*) depuis juillet 2016. Les informations collectées aux FMP permettent de quantifier les flux migratoires, de dresser le profil des migrants, de dégager les tendances et les routes migratoires, dans le but de mieux orienter les politiques migratoires et de répondre aux besoins des migrants.



Carte 1 : Localisation des Points de suivi des flux au Mali

Les informations partagées à travers ce rapport trimestriel proviennent de l'analyse des données d'enquêtes individuelles du suivi des flux effectuées auprès de voyageurs (enquête individuelle FMS), ainsi que de l'enregistrement du suivi des flux (FMR) (voir la section *Méthodologie* ci-dessous).

Ce présent rapport s'intéressera particulièrement aux candidats à la migration irrégulière. Ces derniers quittent leur pays d'origine ou de résidence à la quête de meilleures opportunités dans les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Lybie, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France), en empruntant les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, et une part importante envisage d'aller ou de

transiter par la Mauritanie. Il y a également une part importante de migrants saisonniers qui effectuent des mouvements entre trois et six mois, observés au niveau des points de suivi du Sud. Ils se dirigent vers les sites d'orpaillage à l'intérieur du Mali, et vers la Guinée et le Sénégal.

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce présent rapport, les informations mises en exergues sont particulièrement les profils socio-démographiques des migrants, leurs parcours migratoires, les raisons et conditions de voyage, ainsi que la perception des migrants sur la pandémie du COVID 19. Il sera question de donner plus de précisions sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants, leur pays d'origine, leur parcours le long du voyage, les destinations envisagées, les principales raisons de migration, la durée, les difficultés rencontrées et les besoins au cours du trajet. Ces informations ont pour but de fournir une meilleure compréhension des caractéristiques et tendances des flux migratoires au Mali et des profils et expériences des migrants transitant par les points de transit clés. Elles ont également pour objectif d'offrir une base pour une éventuelle mise en place de politique et programme migratoires

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM) est une composante de la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM) ayant pour but de recueillir des données quantitatives sur les flux migratoires. Au préalable, les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP) sont ensuite installés à des points de transit clés par lesquels passent les flux migratoires. Les activités de collecte se composent de l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) et des enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS). Des données, principalement quantitatives, sont recueillies quotidiennement par les agents FMP auprès de potentiels candidats à la migration.

Dans le cadre du FMR, les données sont recueillies par observation directe ou auprès d'informateurs clés. Ainsi, les agents travaillent en collaboration avec les convoyeurs, les chauffeurs, les facilitateurs de voyages, les autorités de contrôle routière (police, gendarmerie, douane) qui sont considérés comme des informateurs clés, et se servent de leurs expériences afin de pouvoir détecter les candidats à la migration parmi les autres voyageurs. Des informations de base sont recueillies sur les voyageurs transitant par les FMP, y compris leur nombre, nationalité, profil démographique, provenance et destination.

En ce qui concerne les enquêtes FMS, le répondant doit être âgé au moins de plus de 14 ans en années révolues, et ne doit avoir participé à une enquête FMS durant les 6 mois précédents l'enquête dans aucun pays où cet outil est implémenté. La participation est volontaire et le répondant peut décider à tout moment de l'enquête de mettre fin à l'entretien. Pour ce faire, un échantillon journalier de migrants est enquêté au niveau de chaque FMP. Cet échantillon est calculé en fonction du nombre de voyageurs observés aux différents points respectifs sur une période donnée. Les enquêtes FMS sont des enquêtes plus approfondies, et recueillent des données sur les profils, les parcours, conditions de voyage et expériences des migrants enquêtés.

Les enquêtes effectuées dans le cadre de ce rapport ont été conduites pendant le premier trimestre de l'année 2021, particulièrement entre janvier et mars.

LIMITES

Les données utilisées pour la production de ce rapport sont issues d'un échantillon tiré dans un ensemble de migrants observés par le dispositif mis en place pour enregistrer la totalité des migrants. Malgré des efforts mis en œuvre, les flux ne peuvent être capturés de manière complète par ce dispositif d'enregistrement, les migrants faisant partie de ces flux non enregistrés n'auront aucune chance de figurer dans l'échantillon.

Bien que le choix du répondant soit théoriquement aléatoire, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode spécifique de tirage aléatoire. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

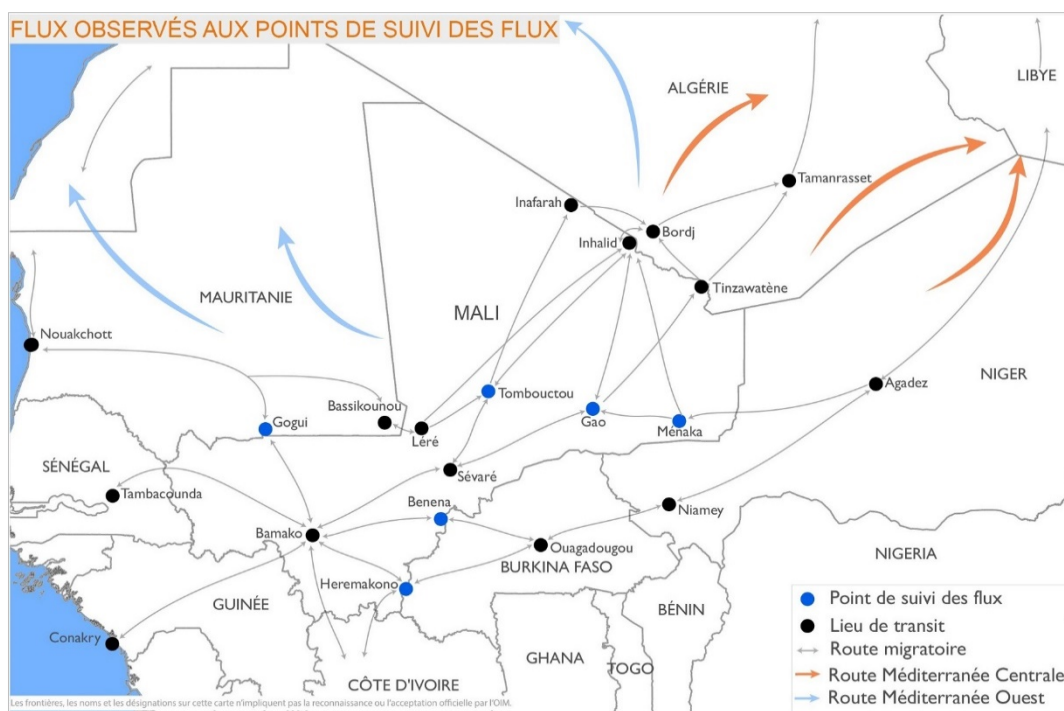
Les conditions dans lesquelles sont conduits les entretiens ont des répercussions sur leur bon déroulement. En l'occurrence, les migrants étant en cours de voyage ont très peu de disponibilité temporaire pour répondre aux questions, en outre ils se méfient des enquêteurs qui sont des personnes qu'ils ne les connaissent pas. Ces circonstances rendent pénibles voire impossible la collecte d'informations sur le terrain. Cette dernière assertion est l'une des explications¹ que donnent les enquêteurs comme l'un des facteurs poussant les femmes à être réticentes à répondre aux enquêtes individuelles.

Les migrants ajustent leurs itinéraires en fonction des opportunités et des obstacles qu'ils rencontrent le long de leurs parcours, de sorte que leurs lieux de destination et de transit envisagés sont susceptibles de changer en cours de route. Cela rend l'évaluation systématique de leur mobilité à travers l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus complexe. Les variations de données dépendent des mouvements migratoires, de la méthodologie de suivi des flux et du nombre de personnes déployées dans chaque FMP et de leur capacité à capturer tous les mouvements. S'il y a un problème méthodologique ou une faiblesse au niveau du nombre d'agents de collecte des données ou leur capacité à cerner l'ensemble des flux, cela a des répercussions négatives sur les données collectées. En guise d'exemple, certains points arrivent à atteindre ou se rapprocher de leur quota tandis que d'autres n'arrivent presque pas à faire les enquêtes individuelles puisque le contexte dans lequel ils évoluent ne s'y prête pas.

¹ Les femmes migrantes observées au niveau des FMPs du Mali voyagent parfois en groupe, accompagnées par leur mentor qui, lorsque la parole leur est adressée, les autorise ou interdit de parler. Lorsqu'il accepte qu'elles parlent, il peut à tout moment interférer en leur faisant un signe ou en demandant de ne pas répondre à des questions. En plus, les femmes migrantes se considèrent parfois comme vulnérables et refusent de répondre aux questions des enquêteurs. C'est souvent le conseil qu'elles reçoivent par leur guide avant leur départ.

FLUX MIGRATOIRES

FLUX OBSERVÉS AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX



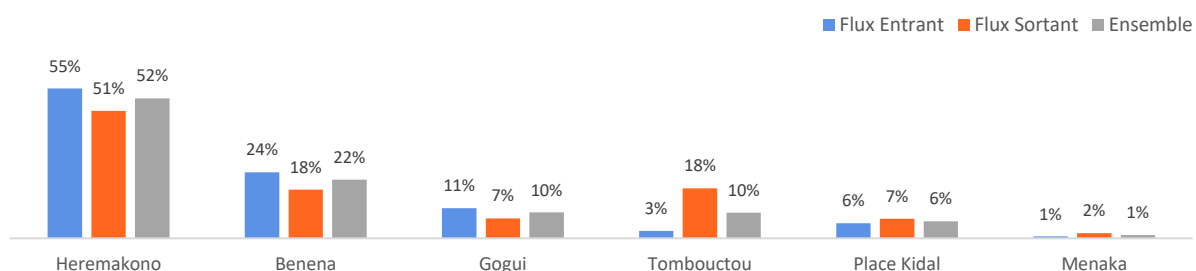
Carte 2 : Principales routes migratoires empruntées par les personnes observées aux FMP

Au cours du premier trimestre de l'année 2021, environ 71 300 individus ont été observés au niveau des six² points de suivi des flux (FMP) de Gogui, Tombouctou, Heremakono, Benena, Place Kidal et Menaka. Ceci constitue une hausse de 26 pour cent par rapport aux flux observés entre octobre et décembre 2020 (56 400 personnes dénombrées). En effet, les flux entrants ont augmenté de 31 pour cent, de même que les flux sortants, qui ont connu une hausse de 20 pour cent par rapport aux flux totaux observés entre janvier et mars 2021. À la suite de l'allègement des restrictions et des mesures mises en place pour limiter la propagation de la pandémie, il est noté à partir du troisième trimestre de l'année 2020, une reprise combinée d'une augmentation des flux. La hausse des flux trimestriel de manière générale vient confirmer cette reprise conséquente des flux au niveau des différents points de passage après la baisse observée à partir du mois de mars 2020 sur l'ensemble des flux.

² Ces six FMPs représentent les points d'entrée et de sortie des migrants. Le FMP de Wabaria est un lieu de transit des migrants. Pour éviter un double comptage, les migrants observés au niveau de ce point ne sont pas comptabilisés.

Tendances des flux enregistrés

Graphique 1: Répartition des flux entrants et sortants par FMP



Malgré les différentes restrictions sur les mouvements mises en place afin de limiter la propagation de la maladie, les flux de personnes observés ne cessent d'augmenter. Plus de la moitié des flux (52%) sont enregistrés par le FMP de Heremakono, point de passage enregistrant le plus important des flux. Les migrants saisonniers représentent la majeure partie des mouvements migratoires sur la zone de Heremakono. Ce sont majoritairement des migrants burkinabés, nigériens et ghanéens qui quittent leurs pays d'origine, vers les zones d'orpaillages traditionnels du Mali (régions de Sikasso et Kayes principalement), de la Guinée, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Ces migrants saisonniers traversent le point de passage avec des triporteurs, pour ensuite poursuivre leurs routes avec des bus pour rejoindre leurs destinations finales envisagées. Ces mêmes caractéristiques sont notées au niveau du point de suivi de Benena.

Cette prépondérance à Heremakono et Benena résulte de leur position géographique et des caractéristiques des flux saisonniers qui y transitent chaque jour vers les zones agricoles et d'orpaillage du Mali en provenance et à destination principalement du Burkina Faso. Ces migrants saisonniers peuvent changer toutefois leur itinéraire de voyage une fois à l'intérieur du Mali, pour soit envisagé un voyage vers l'Europe ou d'autres pays d'Afrique, ou encore retourner dans leurs zones d'origine.

De janvier à mars 2021, les flux en provenance du Burkina Faso ont augmenté de 45 pour cent comparé au trimestre précédent (oct. – déc. 2020). Durant cette période, il est noté une hausse du nombre de migrants saisonniers en provenance du Burkina Faso. De même, les flux sortants du Mali à destination du Burkina Faso ont également connu une hausse de 21 pour cent par rapport au trimestre précédent (oct. – déc. 2020). Les élections présidentielles au Niger ont eu impact sur les flux observés entre le Mali et le Niger. En effet, les flux entrants en provenance du Niger et sortants du Mali vers le Niger, ont connu respectivement des baisses de 40 et 43 pour cent au premier trimestre de l'année 2021 par rapport au trimestre précédent (oct. – déc. 2020). Il est important de noter qu'avant cet événement au Niger, une forte affluence de migrants nigériens a été notée particulièrement dans les FMP du Nord à destination des sites d'orpaillage du village de N'tahaka.

Sur les flux entrants au Mali en provenance de la Mauritanie, des situations particulières ont été notées au cours de ce trimestre. Les flux entrants et sortants ont connu des hausses respectivement de 10 et 32 pour cent par rapport au trimestre précédent (oct. – déc. 2020). Entre janvier et mars 2021, près de 900 cas de retour forcé en provenance de la Mauritanie ont été dénombrés par les agents FMP sur le terrain. Dans la plupart du temps, la totalité est de nationalité malienne, contre une petite proportion des migrants de nationalité ivoirienne, guinéenne et ghanéenne.

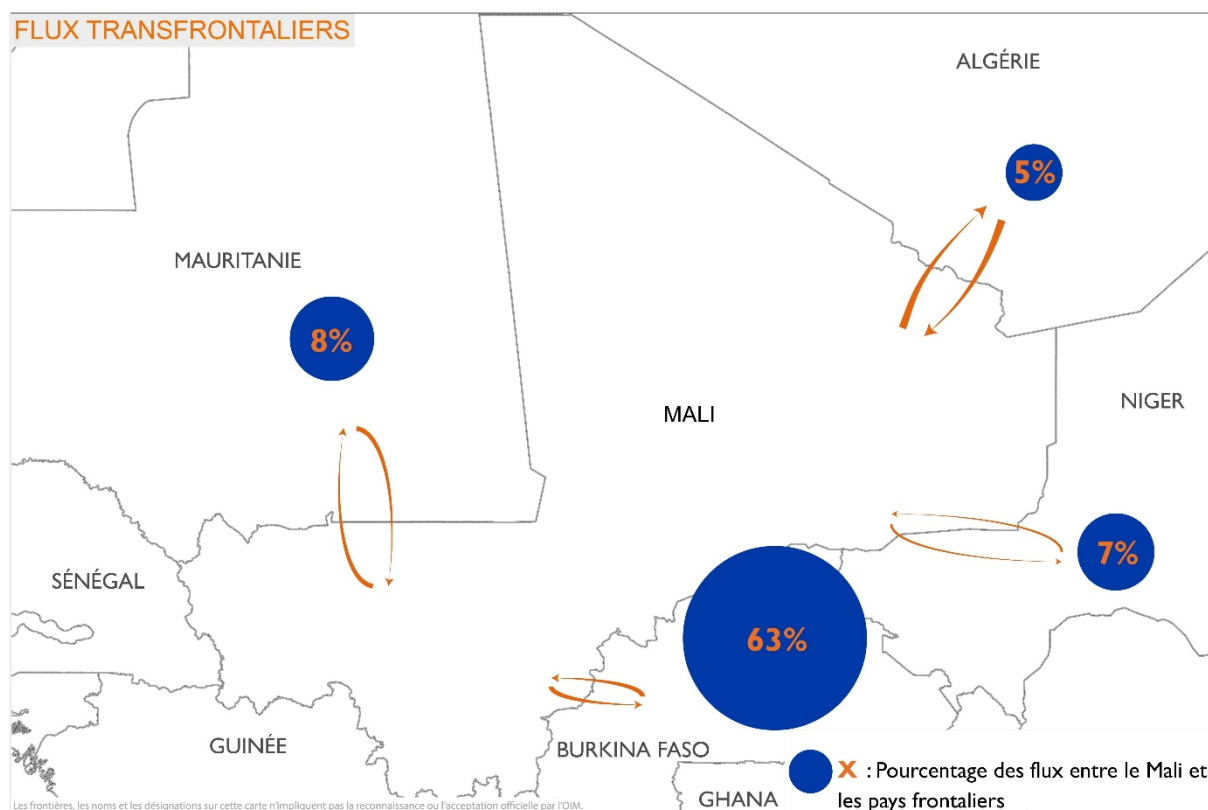
Au début de la pandémie de COVID 19, les flux vers l'Algérie ont connu des variations particulières, avec d'abord une baisse considérable à l'image de tous les autres points de suivi, puis une reprise très faible par rapport à l'année précédente où c'était une destination très prisée des migrants. Au cours de ce trimestre, les flux entrants en provenance de l'Algérie ont baissé (13%) entre janvier et février, puis augmenté (46%) entre février et mars. Cette hausse considérable des flux entrants au Mali en

provenance de l'Algérie entre février et mars, peut être attribuée aux cas de retour mixte (forcé et volontaire) de migrants en provenance de l'Algérie.

Part des FMP dans les flux enregistrés

Depuis l'assouplissement des mesures liées à limiter la propagation du COVID 19, une reprise progressive des flux est notée au niveau de tous les points de suivi malgré quelques spécificités. En comparaison avec le trimestre précédent, le FMP de Heremakono est celui qui a comptabilisé le plus grand nombre de flux : plus de la moitié du total des flux trimestriels ont été enregistrés à ce point de suivi de flux. Le FMP de Benena, représentant 22 pour cent des flux trimestriels, a quasiment vu ses flux doublés entre le dernier trimestre de l'année 2020 et ce premier trimestre de 2021 (une hausse de 95%). Cette hausse pourrait être attribuée aux flux entrants qui ont connu une hausse de 117 pour cent entre les deux trimestres. Actuellement, une part importante de migrants nigériens saisonniers privilégient les routes qui passent par le point de transit de Benena. Les FMP de Tombouctou et de Gogui représentent chacun 10 pour cent des flux observés au cours de ce trimestre, avec une hausse respective de 9 et 17 pour cent. De manière générale, les flux entrants au Mali (57% du total) ont connu une hausse (31%), tandis que les flux sortant (43%) ont également augmenté de 20 pour cent entre les deux trimestres (oct. – déc. 2020 et jan. – mar. 2021). Avant les restrictions dues au COVID-19 et à l'enregistrement massif des migrants saisonniers, les FMP de Gogui et de Tombouctou étaient ceux qui enregistraient les plus grandes parts des flux, comparativement aux autres FMP.

FLUX TRANSFRONTALIERS



Carte 3 : Flux transfrontaliers observés aux FMP

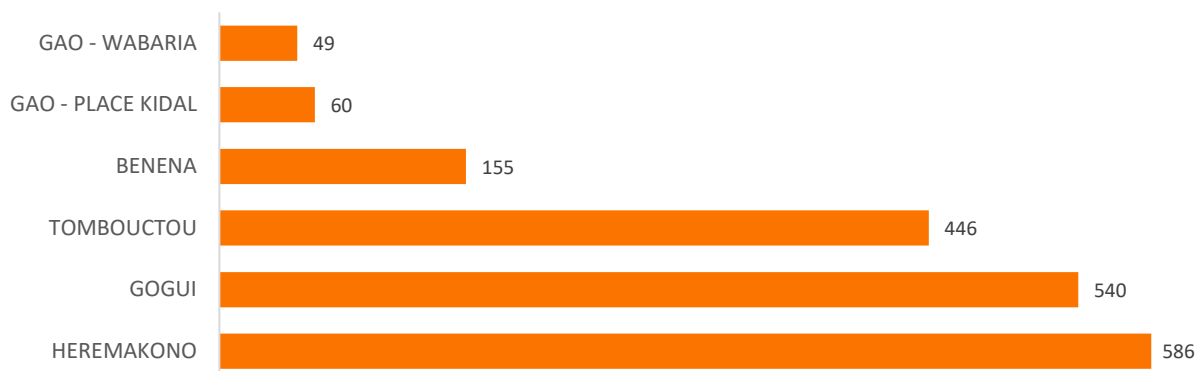
Les flux observés entre le Mali et ses pays voisins frontaliers au cours de ce trimestre ont connu un changement léger par rapport au trimestre précédent. Les frontières entre le Mali et le Burkina Faso

restent celles qui enregistrent le plus grand volume de flux observés (63%). Cela représente une baisse de quatre points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. Les flux entre le Mali et la Mauritanie sont arrivés en deuxième position en termes d'importance de flux (8%), soit une diminution de deux points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre de l'année 2020. Les flux enregistrés au niveau des frontières entre le Mali et l'Algérie (5%) ont connu une baisse de deux points de pourcentage comparativement aux flux du trimestre précédent. En ce qui concerne les flux entre le Mali et le Niger, ils sont passés de seize pour cent des flux totaux entre octobre et décembre à 7 pour cent dans l'ensemble entre janvier et mars. Cette importante baisse des flux entre le Mali et le Niger peut être attribuée à la période des élections au Niger.

La forte augmentation des flux transfrontaliers entre le Mali et le Burkina Faso (saisonniers orpailleurs et agricoles) diminue de façon considérable les parts (en pourcentage) dans autres flux transfrontaliers. Ensuite, il y a un autre facteur additionnel lié à l'assouplissement des mesures restrictives des mouvements mises en place pour réduire la propagation du COVID-19 au Mali. Ces mesures ont contribué à diminuer de façon considérable le volume des flux aux frontières entre le Mali et la Mauritanie, et entre le Mali et le Niger. Par ailleurs, l'enregistrement massif des migrants saisonniers, à partir de décembre 2019 a contribué à augmenter de façon considérable les volumes des flux entre le Mali et Burkina Faso.

NOMBRE ET LOCALISATION DES ENQUÊTES

Graphique 2 : Nombre d'enquêtes réalisées par point de suivi des flux (FMP)



NOMBRE D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR FMP

Au cours de ce premier trimestre de l'année 2021, le nombre d'entretiens réalisés auprès des migrants (1 836) a légèrement augmenté par rapport au trimestre précédent (1 643 enquêtes oct. – déc. 2020). Les deux points de suivi des flux au Sud (Heremakono et Gogui) ont réalisé le plus grand nombre d'enquêtes individuelles auprès des migrants transitant dans les différents FMP. Sur les 1 836 migrants interrogés au cours du premier trimestre de cette année, 32 pour cent des migrants ont été interrogés à Heremakono, 29 pour cent à Gogui et 24 pour cent à Tombouctou. La faible proportion des enquêtes individuelles menées au niveau des autres FMP montre les difficultés à collecter des données détaillées sur les migrants avec un temps de transit très court.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES



La grande majorité des individus interrogés sont des hommes (86%).



14% des migrants enquêtés sont des femmes.



Les migrants sont principalement du Mali (43%), de la Guinée-Conakry (15%) et du Burkina Faso (12%).

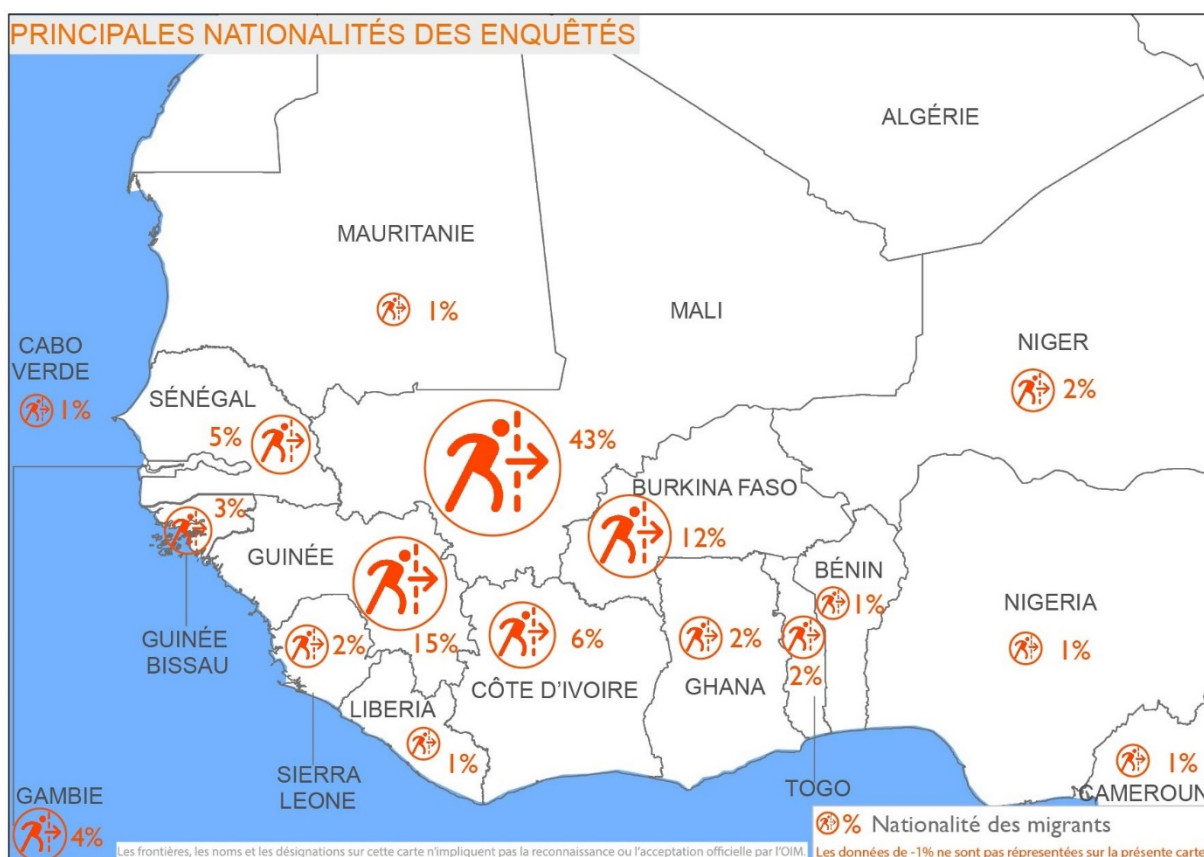


La grande majorité (81%) des migrants enquêtés sont des célibataires.



1% des individus interrogés sont des mineurs âgés de 15 à 17 ans.

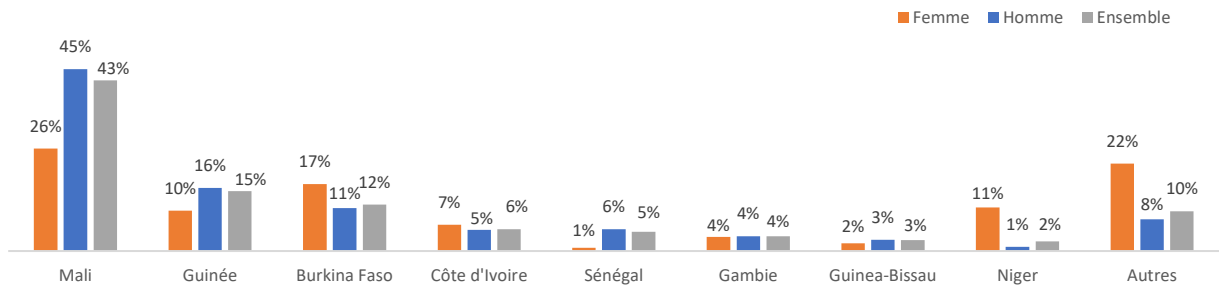
NATIONALITÉS



Carte 4 : Nationalités des personnes enquêtées

Au total, des migrants ressortissants de 19 pays ont participé à l'enquête FMS réalisée entre janvier et mars 2021. Ils proviennent principalement du Mali (43%), de la Guinée-Conakry (15%), du Burkina Faso (12%), de la Côte d'Ivoire (6%) et du Sénégal (5%). Cependant, quelques différences sont observées entre les hommes et les femmes originaires de certains pays. En effet, la plus importante proportion de femmes enquêtées était de nationalité malienne (26%), burkinabé (17%), nigérienne (11%), guinéenne (10%) et ivoirienne (7%).

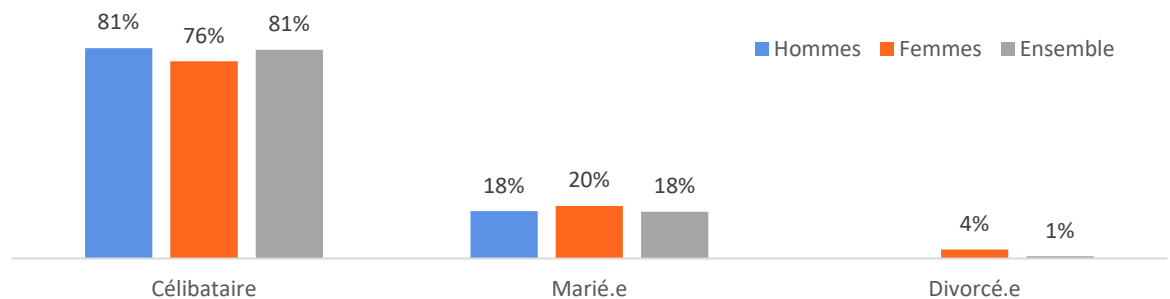
Graphique 3 : Principales nationalités des migrants enquêtés



ÉTAT CIVIL

Entre janvier et mars 2021, plus de trois quarts des migrants (81%) interrogés lors des enquêtes FMS sont célibataires, contre 19 pour cent qui ont déclaré être mariés. Une très faible proportion (1%), a déclaré être divorcée au moment de l'enquête.

Graphique 4 : Situation matrimoniale des enquêtés

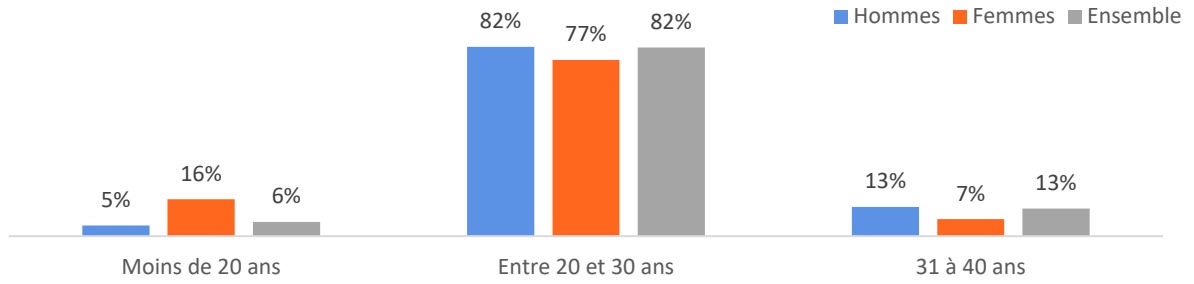


Les résultats de l'enquête ont montré une situation assez particulière chez les migrants nigériens observés majoritairement au niveau des points de suivi de Heremakono (71%) et Benena (13%). En effet, la moitié des femmes (50%) mariées enquêtées étaient de nationalité nigérienne. D'après les agents FMP, la plupart effectue des mouvements pendulaires et s'adonne au commerce de médicaments dans les marchés et foires hebdomadaires dans les destinations escomptées.

TRANCHES D'ÂGE

En comparaison au trimestre précédent, les enquêtes individuelles ont touché principalement des migrants jeunes, âgés entre 20 et 30 ans (82% des hommes et dont 77% des femmes). Les femmes âgées de moins de 20 ans a augmenté de 8 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

Graphique 5 : Répartition des individus interrogés par tranche d'âge suivant le sexe



La proportion des migrants âgés de moins de 20 ans a été beaucoup plus élevée chez les individus de nationalité burkinabés (57%), dont 59 pour cent chez les hommes et 54 pour cent chez les femmes.

ÉDUCATION ET EMPLOI



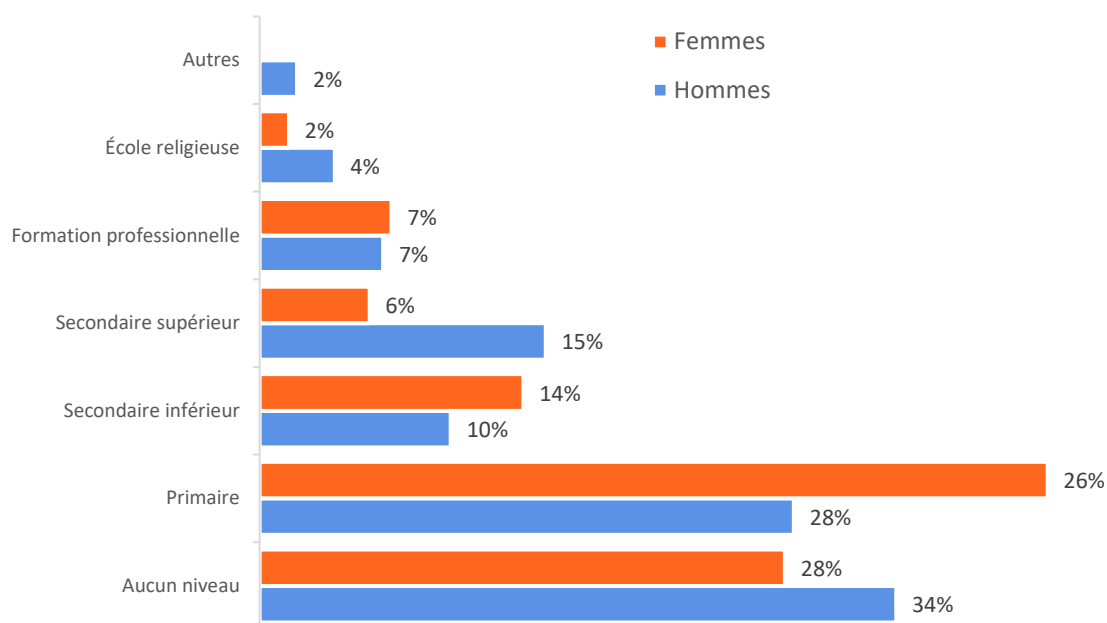
34% des individus interrogés n'ont reçu aucune éducation formelle.



22% des individus interrogés sont des travailleurs indépendants.

NIVEAU D'ÉDUCATION

Graphique 6 : Répartition des individus interrogés suivant le niveau d'éducation et par sexe



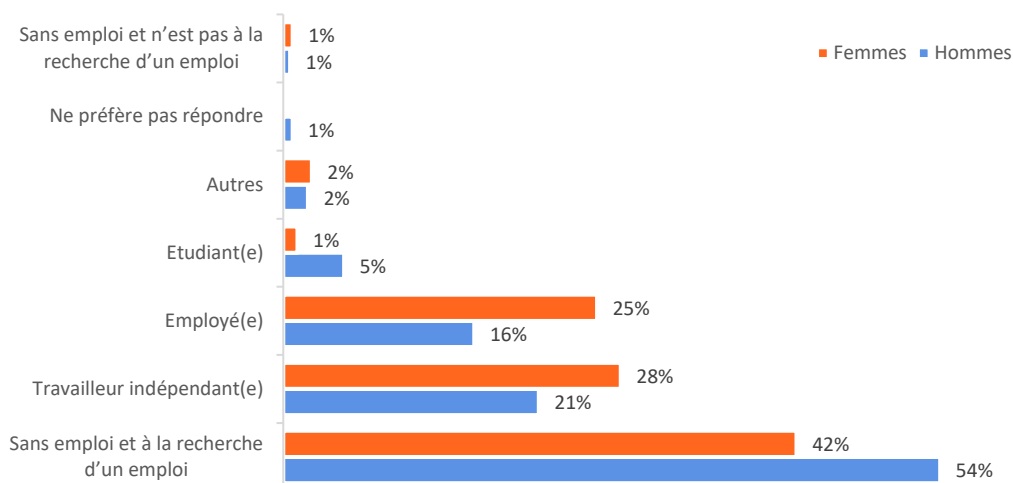
La proportion de migrants enquêtés qui ont déclaré n'avoir reçu aucune éducation formelle³ (aucun niveau et enseignement coranique) représente 34 pour cent de la population interrogée. Plus de la moitié des migrants interrogés (66%) ont déclaré avoir atteint au moins le niveau d'éducation primaire dans un établissement d'enseignement formel (67% chez les hommes et 56% chez les femmes). La proportion des migrants ayant déclaré avoir aucun niveau d'éducation est beaucoup plus élevée chez les migrants maliens (50%) et burkinabé (25%).

En faisant une comparaison entre nationalités, près de la moitié des migrants guinéens enquêtés avaient atteint au moins un niveau d'éducation secondaire et plus.

³ Le fait de ne pas avoir suivi d'éducation formelle n'implique pas l'absence d'un suivi éducatif ; il est possible que les personnes enquêtées aient suivi une éducation prenant d'autres formes de méthodes informelles.

STATUT PROFESSIONNEL

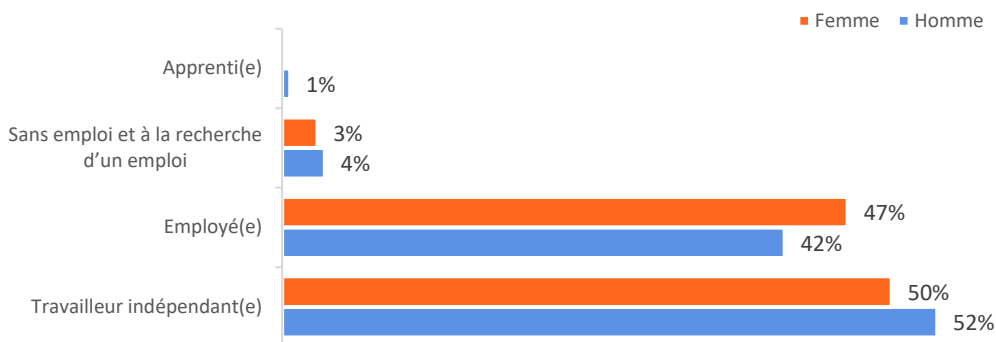
Graphique 7 : Statut professionnel par sexe des migrants au moment de l'enquête



Au moment de l'enquête, une proportion assez importante des migrants enquêtés (41% des répondants) ont affirmé exercer un travail générateur de revenu (46% chez les femmes et 40% chez les hommes). La grande majorité des migrants ayant déclaré être étudiant durant l'entretien était de nationalité guinéenne (67%). Les Maliens représentaient 70 pour cent de la proportion des migrants ayant déclaré être employé au moment de l'interview.

Le graphique 8 (ci-dessous) présente la situation professionnelle des migrants avant d'entamer leur voyage dans leur pays d'origine. Cette proportion concerne 40 pour cent des migrants interrogés qui ont déclaré être employé, travailleur indépendant ou apprenti au moment de l'enquête.

Graphique 8 : Situation professionnelle par sexe des migrants avant le voyage



La plupart des migrants interrogés (53%), ont affirmé qu'ils étaient des travailleurs indépendants dans leur pays d'origine ou de départ avant d'entamer leur voyage (50% chez les femmes et 54% chez les hommes). Une proportion importante (42%) dont (47% chez les femmes et 42% chez les hommes) ont aussi affirmé qu'ils étaient employés avant leur départ.

Parmi les migrants interrogés qui avaient une activité professionnelle, 39 pour cent ont affirmé que les secteurs agricole, de la pêche et de la foresterie étaient les principales activités qui leur rapportés le plus de revenu.

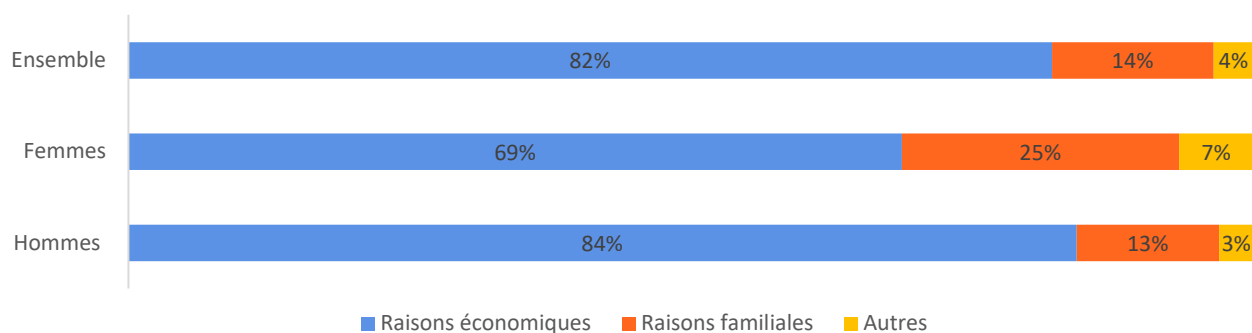
MOTIF DU VOYAGE

RAISON PRINCIPALE DU VOYAGE

La majorité (85%) des migrants enquêtés affirment se déplacer principalement pour des raisons économiques. Une autre proportion (13%) des individus interrogés affirment se déplacer pour des raisons familiales telles que mariage et réunification familiale. Les résultats montrent que la grande majorité des migrants interrogés voyagent pour des raisons économiques (85% des personnes enquêtées dont 86% chez les hommes et 81% chez les femmes). La quasi-totalité des migrants économiques affirment voyager à la recherche d'opportunités d'emploi ou de moyen de subsistance (91%). Dans 1 cas sur 10, les migrants ont indiqué voyager pour des raisons familiales (une proportion beaucoup plus élevée chez les femmes 18% que chez les hommes 12%).

Certains migrants (0,3% de la population enquêtée) ont affirmé se déplacer pour des raisons liées à la formation. Il y'avait également une très faible proportion qui se déplaçait à cause de la violence et de l'insécurité dans leur zone d'origine.

Graphique 9 : Principales raisons de voyage des migrants

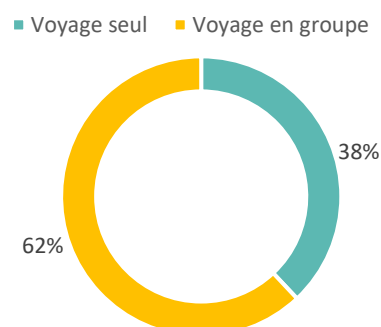


MODE DE VOYAGE

Plus de la moitié des personnes interrogées (62%) ont affirmé voyager en groupe dont une part plus importante chez les femmes (66%), contre 62 pour cent chez les hommes.

Les femmes qui voyageaient en groupe durant l'enquête, étaient principalement du Burkina Faso (25%), du Niger (15%), de la Guinée (12%), du Mali (9%), du Ghana (7%) et de la Côte d'Ivoire (6%).

Graphique 10 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe » ?



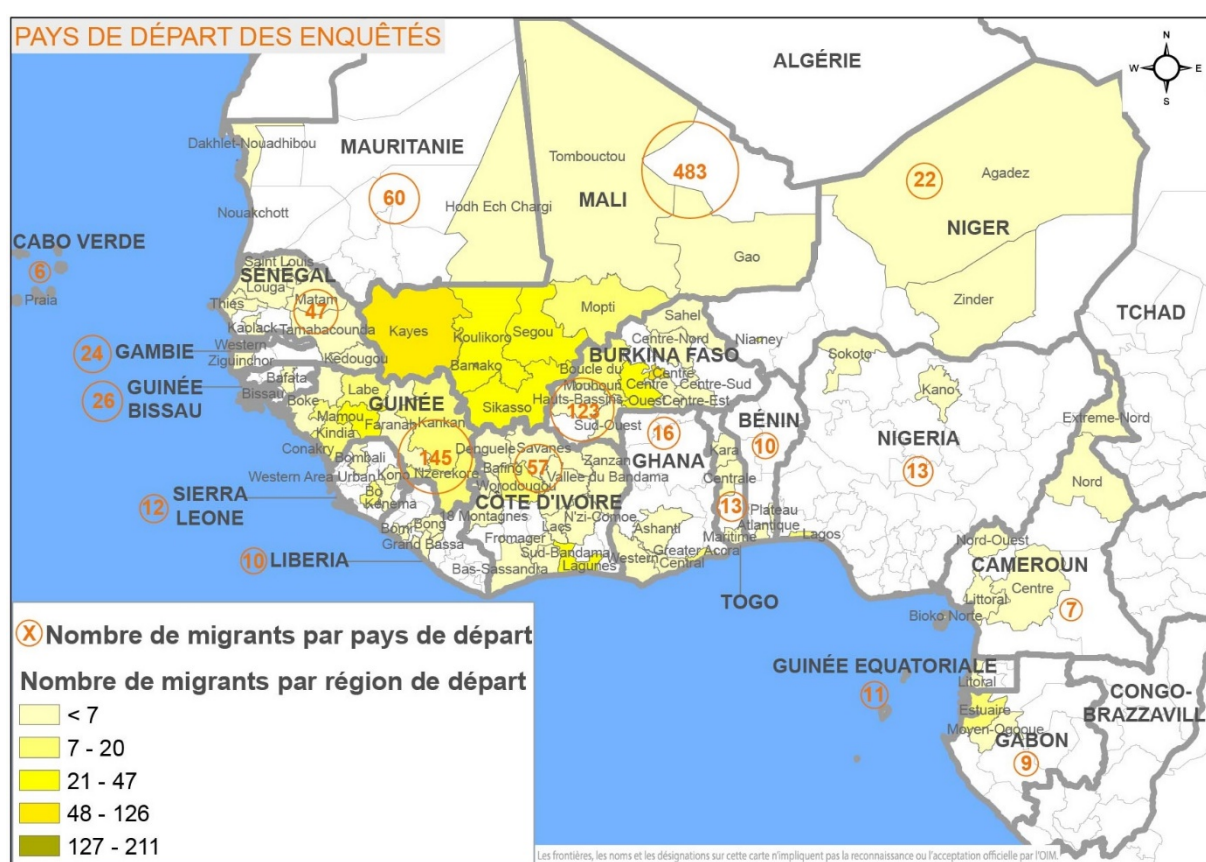
PROVENANCE ET DESTINATION

Les principaux pays de départ des individus enquêtés ont été le Mali (38%), la Guinée-Conakry (12%), le Burkina Faso (11%) et l'Algérie (7%).

La Mauritanie (25%), le Mali, (24%), l'Algérie (22%), le Burkina (11%) et la Libye (3%) ont été les principales prochaines destinations escomptées des migrants enquêtés.

La Mauritanie (22%), le Mali (18%), l'Algérie (17%) et la Lybie (5%) ont été les principaux pays de destination finale envisagés après le transit.

PAYS DE DEPART DES PERSONNES ENQUÊTÉES

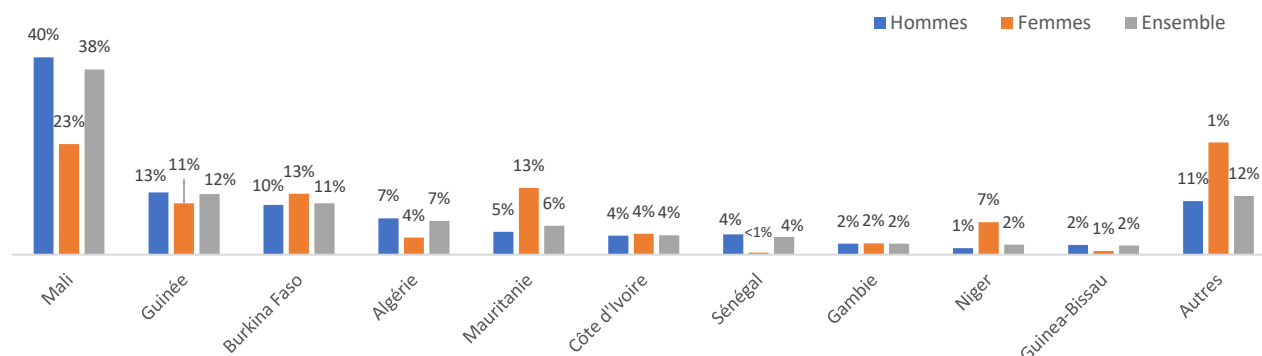


Carte 5 : Pays de départ des personnes enquêtées

Au regard des données analysées, le Mali continue d'occuper sa position stratégique de pays de départ et de transit des migrants de la région de l'Afrique de l'Ouest. En plus de la part importante des Maliens observés et interviewés, les résidents de la quasi-totalité des pays frontaliers avec le Mali, et venant d'autres pays encore, et qui ne partagent pas de frontières avec le Mali y transitent, pour soit continuer leurs routes vers les pays d'Afrique du Nord et la Mauritanie, soit retourner vers leur pays d'origine après une tentative de voyage inabouti. Il faut noter également qu'au cours de ce trimestre (jan. -mar. 2021), les résultats de l'enquête ont montré que 14 pour cent des migrants enquêtés ont respectivement affirmé l'Algérie, la Mauritanie et la Libye comme pays de départ de leur voyage. La

plupart de ces migrants de retour sont souvent des retours forcés ou des retours volontaires vers leur pays d'origine après un projet migratoire inabouti.

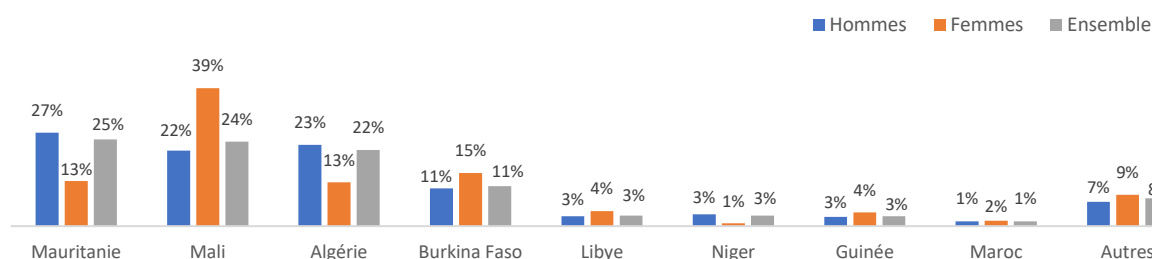
Graphique 11 : Principaux pays de départ des migrants



PROCHAINE DESTINATION

Au cours du premier trimestre de l'année 2021 (janvier-mars), la grande majorité des migrants interrogés ont cité la Mauritanie (25%, avec 91% de Maliens), le Mali (24%, dont 39% de Maliens et 31% de Burkinabé) et l'Algérie (22%, dont 38% de Guinéens et 24% de Maliens) comme leur prochaine destination. Il est à noter que la prochaine destination est souvent différente de la destination finale, c'est d'ailleurs le cas pour 29 pour cent des enquêtés. Les résultats de l'analyse des prochaines destinations au cours de ce trimestre en comparaison au même trimestre (jan. – mar.) de l'année 2020, montrent quelques particularités sur les routes migratoires. Avant l'avènement des restrictions dues à la pandémie du COVID 19, l'Algérie était la destination privilégiée de la majorité (plus de la moitié 54%) des migrants interrogés au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020. Malgré la clôture officielle des frontières pour limiter la propagation du virus, la Mauritanie continue de rester la destination choisie de la majorité des migrants interrogés au cours de ce trimestre. Cette même situation a été également constatée lors du trimestre précédent (octobre-décembre 2020). L'Algérie est choisie majoritairement par les Guinéens (38%) et les Maliens (24%) comme prochain pays de destination au cours de l'entretien.

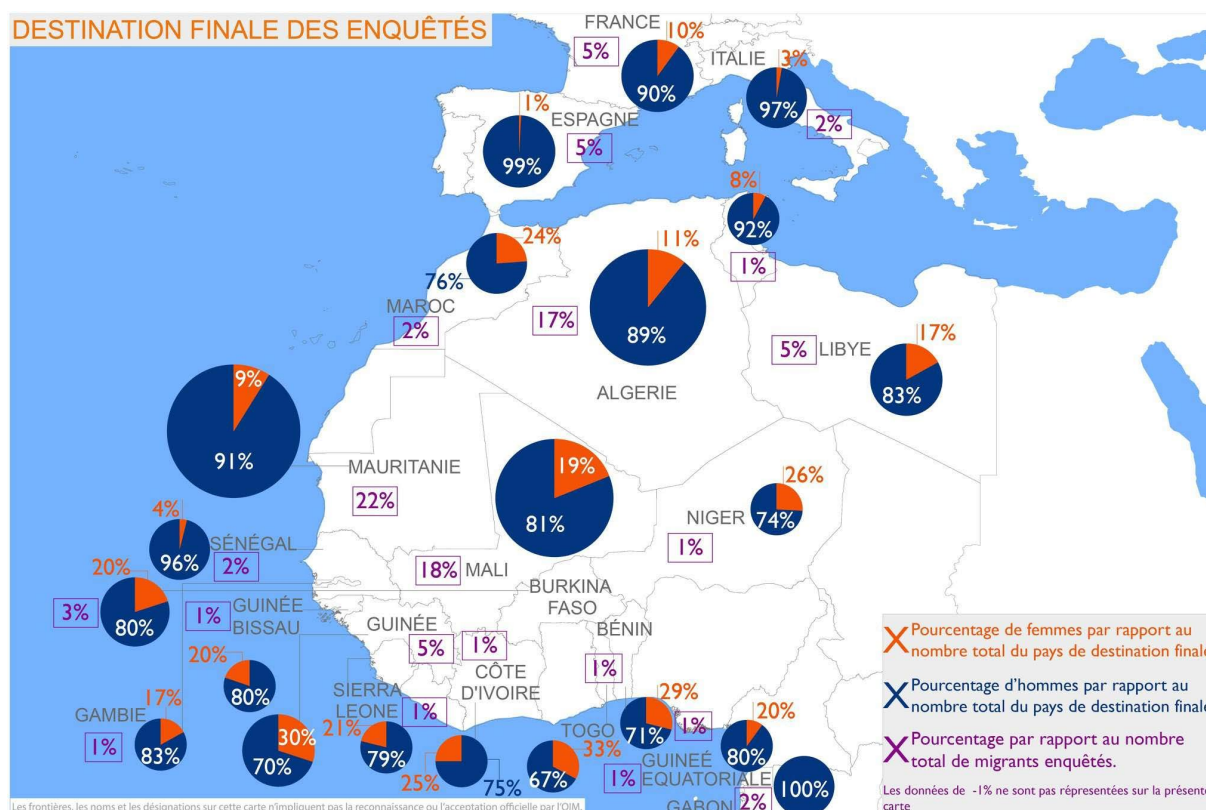
Graphique 12 : Prochaine destination des personnes interrogées



Les mouvements saisonniers non négligeables observés dans le total des flux au cours de ces derniers trimestres de l'année, positionnent le Burkina Faso (11%) comme quatrième pays de prochaine destination déclaré par les migrants enquêtés. Le Burkina Faso est la destination choisie par les migrants burkinabé (28%, retour vers leur pays d'origine après les travaux), Malien (17%) et Guinéen (10%).

Une observation de la destination des femmes par nationalité montre quelques particularités. La Mauritanie est choisie par 82 pour cent des femmes de nationalité malienne et 12 pour cent chez les ivoiriennes. Sur la destination de l'Algérie, elle est respectivement choisie par les femmes de nationalité guinéenne (38%), malienne (19%), ivoirienne (16%) et nigérienne (13%).

DESTINATION FINALE ENVISAGÉE

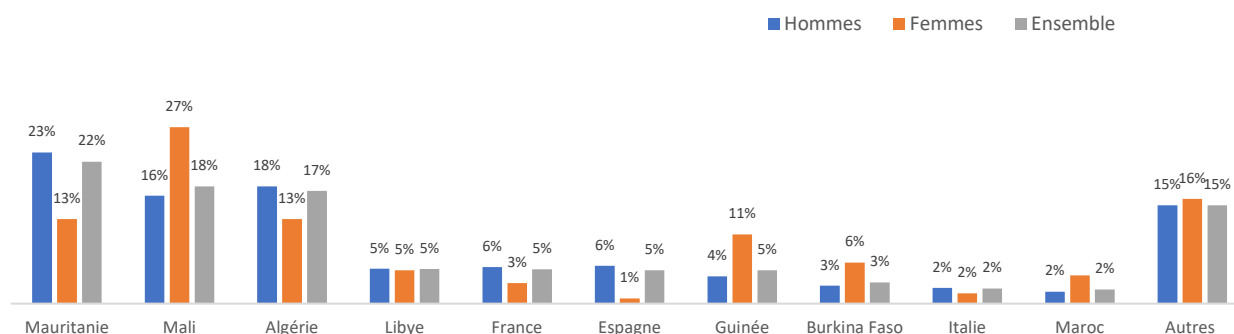


Carte 6 : Destinations finales envisagées par les personnes enquêtées

La destination finale est le souhait du migrant au moment de l'entretien. Plus d'un quart des migrants interrogés (29%) ont indiqué le souhait d'atteindre une autre destination finale après leurs prochaines destinations au cours de l'enquête.

Parmi ceux-ci, 38 pour cent ont affirmé avoir comme destination finale des pays d'Europe et 22 pour cent souhaitaient se rendre vers les pays de l'Afrique du Nord et au Maroc. Le reste semblerait être pour la majorité les pays d'origine des migrants enquêtés et quelques pays d'Afrique Centrale.

Graphique 23 : Destination finale envisagée par les personnes interrogées



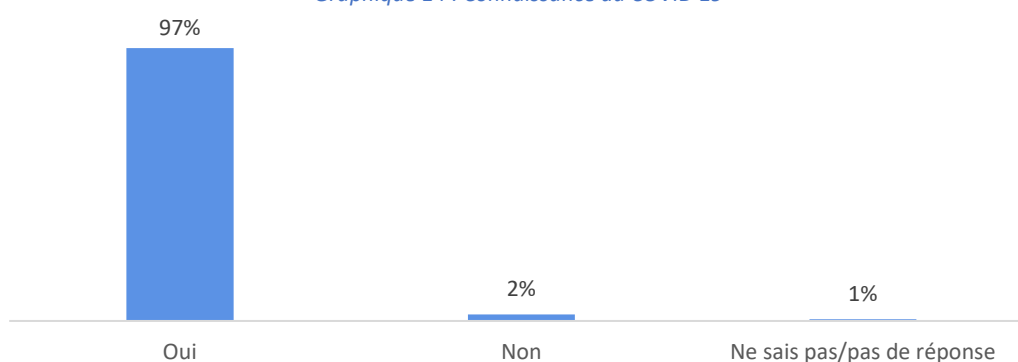
L'examen des résultats désagrégés par sexe montre des différences notables entre hommes et femmes. Ainsi, des proportions importantes de femmes avaient pour destination finale le Mali (27%). Ceci peut être corrélé avec les importants cas de retours (volontaire et forcés) de migrants observés depuis janvier 2021, principalement en provenance de la Mauritanie, de l'Algérie et de la Lybie.

INFORMATIONS SUR LE COVID 19

Suite à l'assouplissement des mesures de restrictions liées au COVID-19, une reprise progressive des flux migratoires est notée de manière progressive au niveau des points FMP. Les flux ont atteint actuellement un pic jamais atteint depuis le début de l'installation des points de suivi en 2016. Cependant, il est important de noter que les flux saisonniers pendulaires entre le Burkina Faso et le Mali et vice versa, occupent une place importante dans l'ensemble des flux observés en cette période de COVID-19.

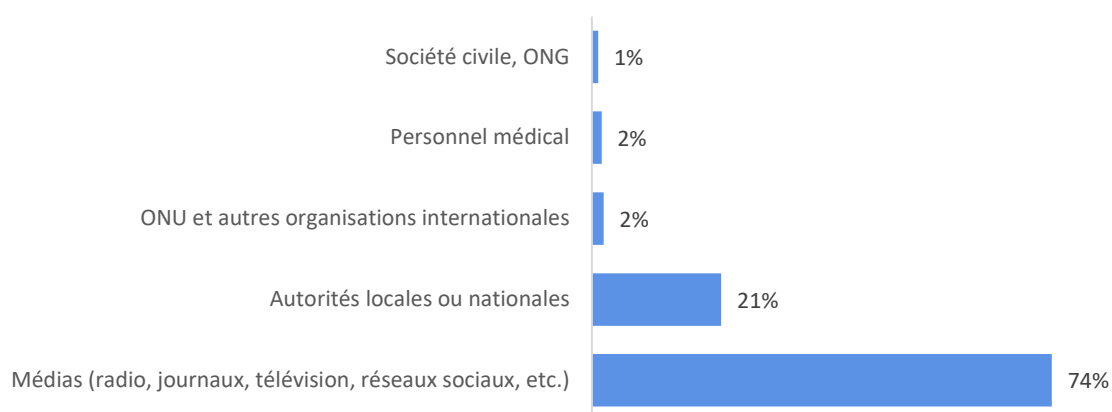
CONNAISSANCE DU COVID 19

Graphique 14 : Connaissance du COVID 19



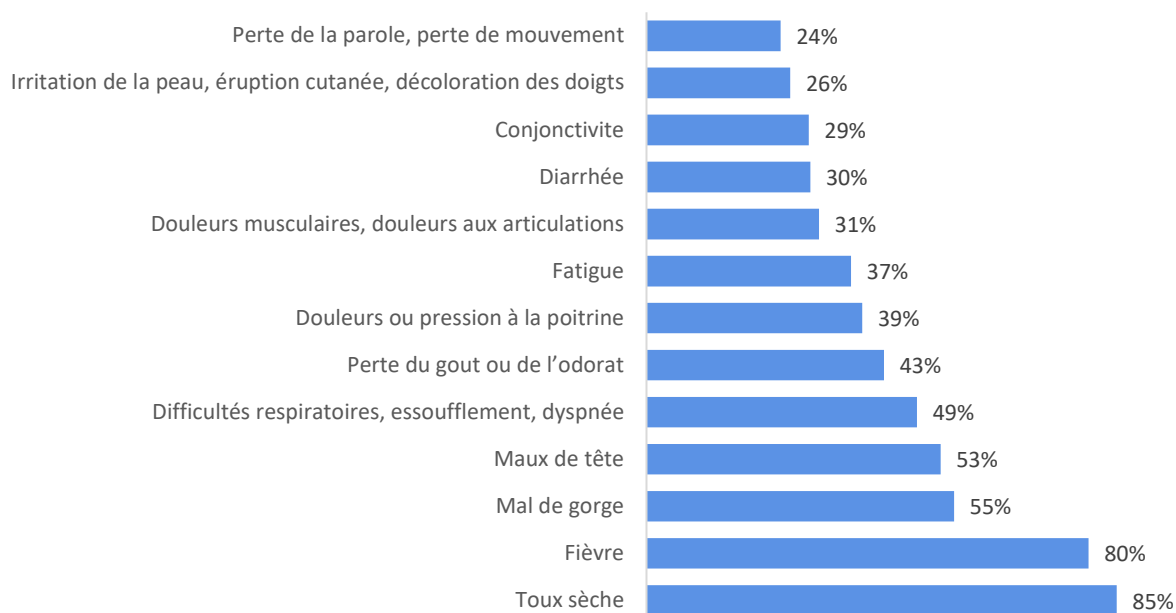
Les efforts de sensibilisation et d'informations autour de la pandémie a eu un impact positif sur les migrants en transit au niveau des différents points de suivi au Mali. Presque la quasi-totalité des migrants enquêtés ont affirmé avoir pris connaissance du COVID-19 (97%) dont la totalité (100%) des femmes et 97 pour cent des hommes. En revanche, une proportion (3%) affirme ne pas avoir connaissance de la pandémie durant la période de collecte (janvier à mars 2021).

Graphique 35 : Sources d'informations du COVID 19



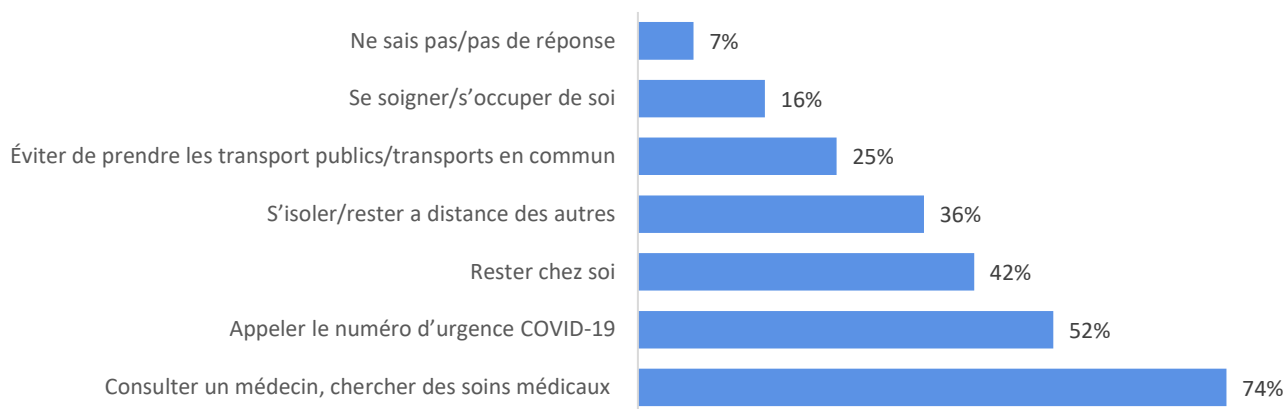
Près de trois quart (74%) des migrants affirment avoir connaissance de l'existence de la pandémie de COVID-19 à travers les médias. Un peu moins d'un quart des répondants (21%) affirment avoir été informés à partir des autorités locales ou nationales.

Graphique 4 : Symptômes connus du COVID 19



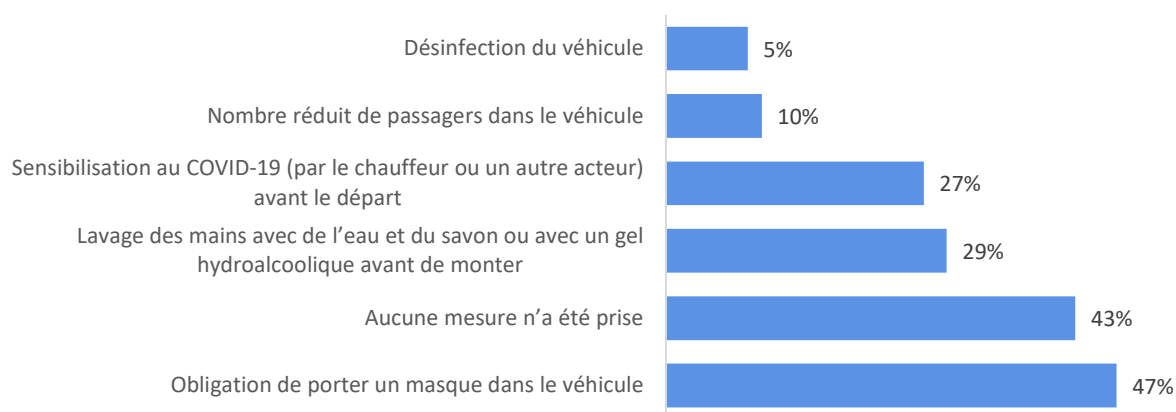
Au cours de ce premier trimestre de l'année 2021, l'analyse des résultats sur la connaissance des migrants sur les principaux symptômes de COVID 19 montrent que la toux sèche, la fièvre, le mal de gorge, les maux de tête et les difficultés respiratoires ont été affirmés par plus de la moitié des migrants interrogés.

Graphique 5 : Mesures de protection en cas d'apparition de symptômes



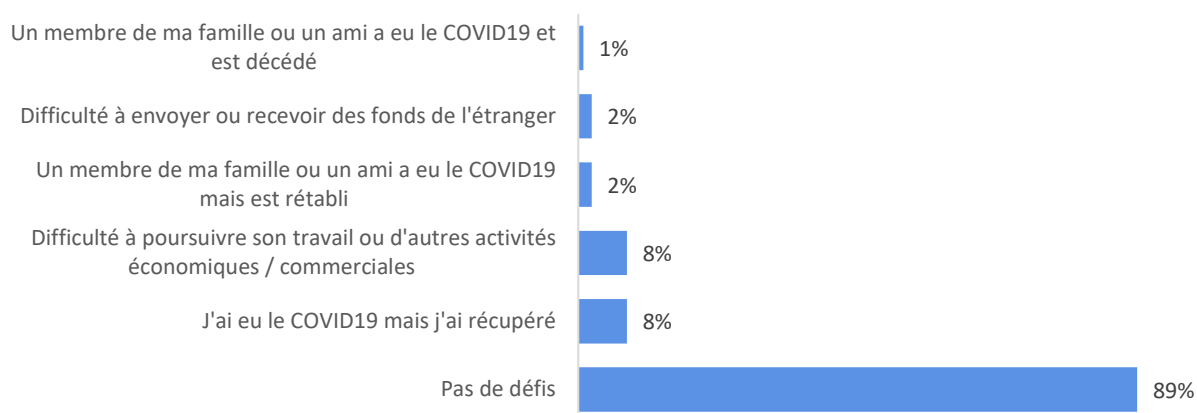
Sur la perception des mesures à appliquer en cas d'apparition de symptômes, plus de la moitié des migrants interrogés ont répondu que les mesures à prendre sont de consulter un médecin (74%) ou d'appeler un numéro d'urgence (52%). D'autres mesures ont également été évoquées par une part importante des répondants à savoir : restez chez soi (42%) et s'isoler (36%).

Graphique 6 : Mesures prises dans le véhicule



La mobilité transfrontalière est un vecteur de transmission entre les voyageurs et les communautés transfrontalières. Ainsi, en essayant d'évaluer auprès des migrants interrogés les mesures établies dans les véhicules qu'ils ont utilisés lors de leur transport, près de la moitié (47%) ont affirmé l'obligation du port du masque. L'absence de prise de mesures dans les moyens de transport a été évoquée par 43 pour cent des répondants, contre 29 pour cent pour l'utilisation de gel et de dispositif de lavage des mains. Au niveau de certains points de transit, des efforts considérables sur la mise en place de station de lavage des mains ont été mis en œuvre. Cependant, la plupart des passagers et des chauffeurs traversent les points de transit sans utiliser les stations de lavage des mains.

Graphique 19 : Difficultés rencontrées depuis le début de la pandémie



Entre janvier et mars 2021, plus de trois quarts des migrants interrogés (89%) lors des enquêtes FMS ont affirmé n'avoir pas de défis depuis le début de la pandémie. Cependant, une proportion non négligeable (8%) a affirmé avoir contracté la maladie à COVID 19 après être rétabli ; il y avait entre autres difficultés évoquées par les migrants, les difficultés liées au travail et aux activités économiques, ainsi que les problèmes liés aux transferts de fonds.

CONCLUSION

Le rapport trimestriel FMP permet de donner une analyse détaillée sur les quantités et les différentes variations des flux observés au niveau des points de suivi entre janvier et mars 2021, ainsi que les caractéristiques socio-démographiques des migrants.

Les résultats des enquêtes individuelles FMS réalisées témoignent du fait que le Mali soit une position géographique stratégique sur les principales routes empruntées par les migrants en Afrique de l'Ouest. En effet, la diversité des nationalités observées (19 nationalités), des routes empruntées, des pays de provenance et de destination, démontrent la place prépondérante qu'occupe le Mali dans les mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les résultats montrent que les migrants sont majoritairement des hommes célibataires, et des jeunes âgés entre 20 et 30 ans voyageant principalement pour des raisons économiques. Les raisons économiques de leur mobilité sont principalement liées à la recherche d'opportunités de travail soit à l'intérieur de la région, soit en Afrique du Nord ou en espérant de rejoindre l'Europe. Malheureusement, pour la plupart, ils ont un niveau d'éducation relativement faible. Au début du premier trimestre de l'année 2021, quelques particularités sont notées sur les destinations des migrants, comparer à la même période en 2020. Les destinations souhaitées des migrants telles que l'Algérie et la Lybie ont connu une baisse, contre un choix très prisé de la route vers la Mauritanie et le Maroc.

De même, des cas de retours (volontaires et forcés) ont été notés au cours de ce premier trimestre (jan. – mar. 2021). L'impact économique de la pandémie sur les pays de destination ou de transit pourrait être une des raisons principales. Il est important de noter que ces pays étaient les choix favorisés par excellence des migrants avant la pandémie. Malgré les difficultés présentes sur les routes migratoires, la situation de vulnérabilité et d'insécurité auxquels les migrants sont exposés dans certaines zones, le souhait d'atteindre l'Afrique du Nord et certains pays d'Europe restent toujours permanent. Cependant, avec tous les efforts en cours, les mesures d'assurances ponctuelles et de protection doivent être bien renforcées par les différents acteurs afin de répondre aux besoins des migrants dans un délai optimal.

Malgré les baisses des cas de COVID-19 dans certains pays frontières avec le Mali, les risques de propagation restent permanents sur les personnes mobiles ainsi que sur les communautés transfrontalières. Cependant, il est important de redoubler de vigilance au niveau des points différents d'entrée afin de s'assurer que les mesures sanitaires sont bien appliquées par les voyageurs.